

Adresse du conseil général de la commune de Castres (Tarn) qui se félicite du décret reconnaissant l'existence de l'Être suprême, lors de la séance du 5 messidor an II (23 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général de la commune de Castres (Tarn) qui se félicite du décret reconnaissant l'existence de l'Être suprême, lors de la séance du 5 messidor an II (23 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 116-117;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_25090\\_t1\\_0116\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25090_t1_0116_0000_9)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

rées, leurs enfants au berceau et tout ce qu'ils ont de plus cher, pour voler, ou sceller de leur sang leur ardent amour pour la liberté? Ils se trompaient bien, ils connaissaient peu nos sentiments, ces scélérats qui croyaient qu'en vous égorgeant, et en s'emparant des rênes flottantes du gouvernement, ils auraient pu nous façonner aux meurtrissures du sceptre d'airain d'une nouvelle tyrannie! qu'ils tremblent leurs complices, qu'ils sachent que, si par impossible, le génie tutélaire de nos destinées eût abandonné au fer des assassins les courageux défenseurs de nos droits, des millions de français auroient vengé leur mort en plongeant le poignard de Brutus dans le sein du nouveau César et en re[n]versant avec fracas son trône sanglant sur les cadavres mutilés de ses défenseurs.

Dignes montagnards, encore quelques efforts, et vous aurez sauvé la patrie, marchez à pas de géant dans la périlleuse mais honorable carrière où vous a lancé la confiance de vos concitoyens; ne suspendez votre course rapide que lorsque vous aurez atteint le but qu'ils vous ont proposé.

Pour nous sentinelles vigilantes de la liberté nous surveillerons avec un zèle infatigable l'exécution de vos sages loix; nous éclairerons nos concitoyens, et si des malveillants voulaient les égarer, nous saurons les livrer au glaive de la justice, trop heureux si, lorsque par la mort de tous les tyrans, et de leurs infames esclaves, la liberté triomphante ramènera la paix et l'abondance, nous pouvons dire avec autant de vérité que chacun de vous; et nous aussi nous avons coopéré au bonheur de notre chère patrie... »

PAULHIAC (*presid.*), LAGRANGE (*secret.*), DUHOUX (*secret.*).

## 7

**La société populaire de Blois, département de Loir-et-Cher, félicite la Convention nationale sur ses travaux, et la remercie du décret sur la formation de l'Ecole de Mars.**

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Blois, 24 prair. II] (2).

« Représentants du peuple français

Ce n'étoit pas assez d'avoir fondé la République, de déjouer et d'anéantir les conspirations et les conspirateurs de venir au secours des défenseurs de la Patrie par des décrets dont la justice et la bienfaisance suffiroient seuls pour vous immortaliser, de commander à la victoire sur tous les points de la République. Vos regards prévoyants et paternels se tournent encore sur vos enfants ou plutôt sur ceux de la Patrie. Notre génie createur vient d'enfanter en un instant ce que depuis la Révolution les travaux, et les veilles de nos législateurs n'ont pas pu produire; une éducation républicaine et révolutionnaire remplit l'attente de tous les bons citoyens, de tous les sans culottes pères de famille :

(1) P.V., XL, 91. B<sup>in</sup>, 6 mess.

(2) C 309, pl. 1203, p. 3.

Des hommes libres vont être formés sous les yeux des représentants de la nation française, et sur ce champ de Mars qui ne fut foulé que par des esclaves, s'éleveront les défenseurs de notre indépendance

Heureux les jeunes gens qui vont recevoir tout ensemble les principes de l'art de la guerre, de l'administration militaire de la morale et de toutes les vertus.

La haine des rois, des tyrans et de la Tyrannie passeroit dans leur ame par le seul sentiment de ce que la patrie fait pour eux, si la nature ne l'y avoit déjà gravée en traits innéfacables.

Représentans du peuple, c'est au nom de l'habitant utile et peu fortuné des campagnes, au nom des volontaires blessés en défendant la liberté, au nom des familles républicaines seuls dignes des bienfaits d'une nation juste et généreuse, que la société populaire de Blois pénétrée d'admiration et d'attendrissement a la lecture de votre décret sur la formation de l'Ecole de Mars vous transmet ces foibles expressions de sa reconnaissance. »

GIRARDEAU, GUILLONS (*secret.*), BERNIER, LECLUSE, NAY, GOULIN, DUBON pere, LECOMTE, J. GUILLOIN, DOUBLOT, DEHARGUE, TABELLE, autre NAY, CARON, AVEROUS, DABIN, PELLÉ, CHIRON, GROS, LEBLOND, MEUNIER, GASPARD, GIGOT, BOUNIN fils, C. BERNARD, LESOURD, ADAM, TALBERT, FAUVRE, BLAI, BORMEAU, MILES fils, BONHOMME, ROSSIGNOL, COMBE l'aîné, PORTRAIL, BIGOT, RÉNAULT, DELAVILLE, LAMOTTE, NAUDIN, DUVAL, COUTEAU Jean, PENOT, PAUL, ELOY FARINEAU, DENIS LAGRANGE, PETIT, SEGUIN, GRÉCHAT, BAILLY, L'HOMME, OURY, MERY, HEMERY, GRANGÉ, MENONVILLE, MILET pere, autre LAMOTTE, LISLETTE, FLAMANT, autre PETIT, BOURGUIGNON BERGEVIN, MALHERBE [et 29 signatures illisibles].

## 8

**Le conseil-général de la commune de Castres, département du Tarn, après avoir retracé tous les titres que la Convention nationale s'est acquis à la reconnaissance publique depuis le 31 mai 1793 jusqu'à ce jour, la félicite d'avoir proclamé que le peuple français reconnoît l'existence de l'Être-suprême: « Par ce décret, dit-il, elle a foudroyé l'athéisme, ce monstre infame qui vouloit exiler la vertu et la probité du territoire français, pour établir à jamais le règne du vice et de l'immoralité. » Il exprime son indignation sur l'attentat dirigé contre Collot-d'Herbois et Robespierre, et termine par inviter la Convention à rester à son poste.**

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Castres, 12 prair. II] (2).

« Citoyens Représentants,

Voici l'époque memorable qui fixa les destinées de la France, jours heureux qui termina une lutte dangereuse entre le crime et la

(1) P.V., XL, 91. B<sup>in</sup>, 6 mess.

(2) C 309, pl. 1203, p. 4.

vertu, entre les traîtres et les amis fidèles du peuple, entre les royalistes et les républicains. Lassé des crimes des factieux, le génie de la liberté assis au haut de la montagne sainte, terrassa de sa foudre vengeresse, la horde impure des conspirateurs; mais abusant de la Confiance qu'ils avaient usurpée, ces monstres entraînerent dans leur chute tout ceux dont l'obstination criminelle prit la place de la surprise et de l'erreur; le fédéralisme armé des traits de la calomnie et secondé par l'ambition des intrigants, lutta quelque temps contre l'unité de la République et fit à la patrie des playes profondes et douloureuses; mais citoyens représentants, votre courage surmonta tous les dangers. Athlètes intrépides de la liberté, les premiers instants de votre victoire furent signalés par une constitution vraiment républicaine, le gouvernement démocratique fut sanctionné par le peuple et succéda à l'anarchie. Bientôt nos ennemis qui comptoient moins sur leurs forces que sur nos divisions intestines furent terrassés de toutes parts: la vendée fut détruite, les tirans tremblèrent sur leurs trônes ébranlés, les agioteurs, les accapareurs, les égoïstes, les conspirateurs payerent de leur tête les crimes dont ils avaient lassé la patience du peuple tous les ennemis de la Révolution subirent la peine due à leurs forfaits. Depuis le 31 mai 1793 jusqu'à ce jour tous nos instants sont marqués par les victoires du peuple français et par les sages décrets de ses représentants.

Legislateurs, vous avez acquis sur tout de nouveaux droits à notre reconnaissance par votre décret sur les idées religieuses et morales. vous avez foudroyé l'athéisme, ce monstre infame qui voulait exiler la vertu et la probité du territoire français pour établir à jamais le règne du vice et de l'immoralité: recevés nos remerciements et les expressions de notre joie.

Lorsque nous apprimes que des assassins avoient voulu attenter à la vie de Robespierre et de Collot d'Herbois, nos cœurs furent un instant comprimés; mais ils se dilaterent bientôt lorsque nous vîmes que cette providence qui rend nos armées victorieuses, avoit sauvé les jours des plus intrépides défenseurs de la cause de la liberté.

Parcourés votre carrière glorieuse montagnards vertueux; nous vous félicitons aujourd'hui d'avoir mis la victoire, la vertu et la moralité à l'ordre du jour: à pareille époque l'année prochaine, nous nous féliciterons avec vous de la chute de tout les trônes et de la paix universelle que les peuples de l'Europe auront concluë sous vos auspices. S. et F. Vive la République, vive la Montagne!»

FOURNES (*maire*), DUCRU, LABARTHE (*off. mun.*), GRACH PUJOL, FONTÉS (*Secret.*), PUECH, JALABERT, GAUBER (*off. mun.*), FOURGASSIÉ, CADELET, ROGER, RICARD, BONIFAS, LAROQUES, SILVANT, J.P.P. RODIERE (*substitut*), BERTRAND, GALAN (*off. mun.*) [et 10 signatures illisibles].

travaux, et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que nos ennemis soient terrassés et les bienfaits de la révolution assurés.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Bleymard, *s.d.*; Au présid. de la Conv.] (2).

« Citoyen président

Je suis chargé, comme président, par la société de cette commune, de te faire parvenir, une adresse pour la convention nationale, que tu voudras bien les faire connoître, et l'assurer qu'elle contient l'expression de ses sentiments, de sa reconnaissance et de son attachement à la Sainte Montagne. S. et F. Vive la République et la Montagne!»

SAVINIOLE.

[Bleymard, 12 flor. II].

« Citoyens représentants du peuple

Les premiers axens, d'une société populaire et montagnarde dans sa naissance, sont de vœux pour la patrie, vous êtes la terreur de ses ennemis, ils ne résisteront point à ses ressources et à votre énergie, nous vous devons un hommage fortement prononcé.

Louange à la Montagne, par elle la république vient encore une fois d'être garantie, du vain projet que les despotes conjurés avoient formé en repandant la corruption, nous vous félicitons sur ce courage intrépide par lequel vous avez surmonté tous les obstacles;

Vous avez depuis long temps juré de sauver la Patrie, ou de mourir sous ses débris, votre serment n'a pas été inutile, plusieurs fois vous l'avez préservée par vos sages lois; aussi nous avons repété depuis longtemps votre serment avec l'enthousiasme qui vous le dicta, nous ne l'oublierons jamais les dangers qui nous menaçoient de toutes parts, les maux qu'ils nous préparoient, notre confiance, nos craintes, vos engagements, votre gloire, la prospérité de la chose publique, le salut du peuple, le desespoir de l'aristocratie expirante; du fanatisme et du fédéralisme confondus, leurs efforts et ceux de nos ennemis, vous invitent et vous commandent impérieusement de continuer vos fonctions, en restant à votre poste, et travaillant sans relâche, comme vous l'avez fait, aux basses de notre félicité commune, jusques au moment où tous nos ennemis seront entierement terrassés, et que vous puissiez jouir avec nous des bienfaits que nous prépare la Révolution, et recevoir pour lois les couronnes immortelles que l'humanité triomphante vous aura préparé

Vive la république, vive la montagne, et les montagnards; perissent à jamais les traîtres les despotes et les tirands». Certifié conforme à la minute inserée au procès verbal.

SAVINIOLE (*présid.*), [et 2 signatures illisibles].

## 10

Les membres composant le comité de surveillance et révolutionnaire de Belvez, départe-

(1) P.V., XL, 92. B<sup>n</sup>, 6 mess. (Suppl<sup>t</sup>).

(2) C 309, pl. 1203, p. 5 et 6.